

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE  
SÉANCE DU JEUDI 17 OCTOBRE 2019

Nombre de membres en exercice : 15  
Présents : 11  
Représentés : 3  
Absent : 1  
Date de convocation : 10 octobre 2019  
Date d'affichage : 10 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

**Étaient présents :** Jean-Pierre ROUGEAUX - Jean-Claude ROUGET - Dominique RETORNAZ - Stéphanie FEUTRIER - Marie-Pierre RAMBAUD - Odile MAGNIN - Jean-Marie MARTIN - Pascal CLAPPIER - Laurence CLEMENT-GUY - Maud GOBERT - Corine FALCOZ

**Étaient représentés :** Béatrice BAILLY (donne procuration à Marie-Pierre RAMBAUD) - Jacques PRAT (donne procuration à Corine FALCOZ) - Patrick LE GUENNEC (donne procuration à Laurence CLEMENT-GUY)

**Était absent excusé :** Éric GIRAUD

**Madame Odile MAGNIN est désignée secrétaire de séance.**

**Délibération n° 19-10-109**

**Objet : Travaux d'aménagement et de réfection de chaussée rue des Choseaux Ville Autorisation de signature du marché**

Rapporteur : Dominique Retornaz, Adjoint au Maire.

La rue des Choseaux Ville s'est considérablement dégradée au fil des années, et n'offre plus le niveau de service requis pour assurer ses fonctions de liaison alternative entre les Plans et la RD902.

Une consultation pour la réalisation de travaux d'aménagement et de réfection de cette rue entre le ponceau du ruisseau et le carrefour de la rue de la Curia, a fait l'objet d'une publication sur le site [marchepublics.info](http://marchepublics.info) le 10 septembre 2019 avec un couplage sur le JAL le Dauphiné Edition Savoie ; la date limite de remise des offres était fixée au 30 septembre 2019 à 12 heures.

Ce marché à procédure adaptée est décomposé en un lot unique.

Le cabinet Uguet accompagne la collectivité en qualité de maître d'œuvre.

La Commission d'appel d'offres réunie le 4 octobre 2019 a procédé à l'ouverture des plis, trois offres ayant été reçues et agréées ; il a été demandé des précisions supplémentaires aux 2 candidats les mieux placés en première analyse le 7 septembre.

Objet des travaux:

- ⇒ Réfection de la chaussée entre le ponceau du ruisseau et le carrefour avec la rue de la Curia,
- ⇒ Création d'un cheminement piéton (bordures en granit en lieu et place d'un marquage au sol pour délimiter le cheminement en solution de base, marquage en option), reprise de réseaux superficiels, aménagement d'un parking de quelques places,
- ⇒ Estimation : base, 161.856,00 € HT, avec option : 157.000,00 € HT

Consultation des entreprises (marché à procédure adaptée) :

- ⇒ 3 offres en présence : CGM, SERTPR/ BUTTARD TP, MARTOIA,
- ⇒ Critère de sélection des offres : prix (50%), valeur technique (50%),
- ⇒ Négociation avec les 2 candidats les mieux placés à l'issue de la 1<sup>ère</sup> analyse des offres, soit SERTPR/ BUTTARD TP et MARTOIA.

Analyse des offres :

Critère n°1 : PRIX.

## BASE avant négociation :

Prix du moins disant	138 991,12 €		
Soumissionnaire	Montant de l'offre à l'ouverture HT	Montant de l'offre après vérification HT	Note attribuée
CGM	179 936,34 €	179 936,34 €	7,72
SERTPR/BUTTARD TP	138 991,12 €	138 991,12 €	10,00
MARTOIA	165 000,00 €	165 000,00 €	8,42

## BASE après négociation :

Prix du moins disant	138 991,12 €				
Soumissionnaire	Montant de l'offre à l'ouverture HT	Montant de l'offre après vérification HT	Montant de l'offre après négociation HT	Effort	Note attribuée Après négociation
CGM	179 936,34 €	179 936,34 €	179 936,34 €	Hors nego	7,72
SERTPR/BUTTARD TP	138 991,12 €	138 991,12 €	138 991,12 €	0%	10,00
MARTOIA	165 000,00 €	165 000,00 €	145 000,00 €	-12%	9,59

Envoyé en préfecture le 22/10/2019

Reçu en préfecture le 22/10/2019

Affiché le 22/10/2019

ID : 073-217303064-20191017-19\_10\_109-DE

BASE + OPTION avant négociation :

Prix du moins disant	130 771,59 €		
Soumissionnaire	Montant de l'offre à l'ouverture HT	Montant de l'offre après vérification HT	Note attribuée
CGM	171 351,39 €	171 351,39 €	7,63
SERTPR/BUTTARD TP	130 771,59 €	130 771,59 €	10,00
MARTOIA	157 885,20 €	157 885,20 €	8,28

BASE + OPTION après négociation :

Prix du moins disant	130 771,59 €				
Soumissionnaire	Montant de l'offre à l'ouverture HT	Montant de l'offre après vérification HT	Montant de l'offre après négociation HT	Effort	Note attribuée Après négociation
CGM	171 351,39 €	171 351,39 €	171 351,39 €	Hors nego	7,63
SERTPR/BUTTARD TP	130 771,59 €	130 771,59 €	130 771,59 €	0%	10,00
MARTOIA	157 885,20 €	157 885,20 €	137 882,20 €	-13%	9,48

Critère n°2 : VALEUR TECHNIQUE.

Soumissionnaire	Sous critères										Note attribuée /10
	Modes opératoires		Qualité et origine des matériaux proposés		Moyens humains		Moyens matériels		Planning		
	20%		16%		20%		20%		24%		
	/10	/2	/10	/1,6	/10	/2	/10	/2	/10	/2,4	
CGM	7,0	1,4	6,0	1,0	5,0	1,0	6,0	1,2	8,0	1,9	6,5
SERTPR/BUTTARD TP	5,0	1,0	5,0	0,8	5,0	1,0	6,0	1,2	8,0	1,9	5,9
MARTOIA	8,0	1,6	8,0	1,3	9,0	1,8	9,0	1,8	9,0	2,2	8,6

Classement des offres :  
BASE :

Nom	Critère PRIX		Critère VALEUR TECHNIQUE		Note totale /10
	50%		50%		
	/10	/5	/10	/5	
CGM	7,7	3,9	6,5	3,2	7,1
SERTPR/BUTTA RD TP	10,0	5,0	5,9	3,0	8,0
MARTOIA	8,4	4,2	8,6	4,3	8,5

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des soumissionnaires dont l'offre a été examinée et avant négociation, il est proposé le classement des offres suivant :

N° d'ordre	Nom	Note totale /10
3	CGM	7,1
2	SERTPR/BUTTARD TP	8,0
1	MARTOIA	8,5

Après examen des critères de sélection des offres et après négociation, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

Nom	Critère PRIX		Critère VALEUR TECHNIQUE		Note totale /10
	50%		50%		
	/10	/5	/10	/5	
CGM	7,7	3,9	6,5	3,2	7,1
SERTPR/BUT TARD TP	10,0	5,0	5,9	3,0	8,0
MARTOIA	9,6	4,8	8,6	4,3	9,1

Attribution du marché : les membres de la Commission d'appel d'offres ont décidé de retenir l'offre de l'entreprise MARTOIA (solution de base) d'un montant hors taxes de 145.000 € HT.

Envoyé en préfecture le 22/10/2019

Reçu en préfecture le 22/10/2019

Affiché le 22/10/2019

ID : 073-217303064-20191017-19\_10\_109-DE

En fonction de ces éléments, je vous invite à vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Où l'exposé de Monsieur Retornaz,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de travaux d'aménagement et de réfection de la rue des Choseaux Ville entre le ponceau du ruisseau et la rue de la Curia, avec l'entreprise Martoia pour un montant de 145 000 € HT.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 22/10/19

Affichage : 22/10/19

Valloire, le 22/10/19

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX.

